



La diversité dans les échanges de jeunes

Liste récapitulative



Cette liste récapitulative s'adresse aux organisateurs ainsi qu'aux animatrices et animateurs de rencontres internationales de jeunes. Son objectif est d'aider à prendre en compte différents éléments de la diversité lors de la planification, de l'organisation, de la conception du programme, du choix des méthodes et de l'évaluation des échanges. Les aspects énumérés donnent une orientation en termes d'organisation de projets thématiques variés auxquels participent des jeunes ayant des intérêts divers indépendamment de leur origine sociale ou culturelle, de leur couleur de peau, de leurs compétences linguistiques, de leur niveau scolaire, etc. Nous vous recommandons d'utiliser la liste récapitulative chaque fois que vous planifiez un échange de jeunes et vous souhaitons beaucoup de succès dans la mise en œuvre des multiples idées et projets contribuant à l'ouverture d'esprit et à la compréhension des différences, à l'élimination des stéréotypes et des préjugés et à la lutte contre la discrimination.



MOMENT ET LIEU DE LA RENCONTRE

1.	La date de la rencontre a été convenue avec toutes les parties impliquées, elle est opportune pour tout le monde et ne constitue pas un obstacle à la participation d'un groupe de personnes (par exemple, l'échange n'a pas lieu pendant les fêtes religieuses importantes).		
2.	Le lieu de la rencontre est bien choisi et ne rend pas difficile la participation d'un groupe de personnes (c'est-à-dire qu'elle ne se déroule pas dans un endroit mal desservi par exemple).		
3.	Le lieu de la rencontre est accessible aux personnes à mobilité réduite.		

ORGANISATEURS ET ENCADREMENT DES GROUPES

4.	La diversité se reflète dans l'équipe organisatrice et trouve ainsi son illustration dans le projet.		
5.	L'équipe organisatrice de la rencontre possède des connaissances de base en matière de diversité. Au cours du projet, l'équipe traite en attitude, en paroles et en actes toutes les personnes avec respect, indépendamment de leur statut social, de leur nationalité, de leur sexe, de leur âge, de leur handicap, de leur orientation sexuelle, etc.		
6.	Les organisateurs de l'échange et les équipes d'encadrement disposent d'informations suffisantes sur les participantes et les participants du projet, en particulier sur leurs origines sociales et culturelles, leur situation économique, leur niveau d'éducation, leur statut juridique, etc.		
7.	L'équipe organisatrice lutte activement contre toute forme de discrimination exercée par des jeunes pendant la rencontre (par exemple, la violence verbale ou physique à l'égard d'une personne en raison de son altérité).		

SÉLECTION DES PARTICIPANTES ET DES PARTICIPANTS

8.	Lorsque la participation à un projet fait l'objet d'un recrutement ouvert (par exemple dans le cadre des échanges extrascolaires), elle est diffusée par le biais de nombreux canaux touchant une multitude de groupes cibles. La sélection est transparente et les critères qui la sous-tendent garantissent la composition d'un groupe hétérogène.		
9.	La participation aux échanges scolaires est ouverte à tous les élèves (d'une classe), quelles que soient leurs notes, leur situation économique ou leurs compétences en langues étrangères.		
10.	La description du projet, le formulaire et la procédure d'inscription ne constituent pas un obstacle pour les personnes intéressées (par exemple en raison d'un handicap, d'un accès difficile à Internet, d'un manque de compétences linguistiques, etc.)		
11.	Le projet est ouvert aux personnes défavorisées (pour des raisons économiques, sociales, éducatives, de santé, culturelles ou autres). Si nécessaire, un soutien approprié sera fourni pour permettre à ce groupe de personnes de participer.		

FORMULAIRE D'INSCRIPTION PRÉPARATION DES JEUNES À L'ÉCHANGE

12.	Dans la mesure du possible, les attentes des participantes et des participants à l'égard de la rencontre sont recueillies et prises en compte, en particulier au niveau du programme.		
13.	Le formulaire d'inscription comporte une question sur les éventuels besoins particuliers des participantes et des participants (en termes d'alimentation, de santé, de langue, de culture, etc.).		

14.	Si un hébergement en famille est prévu, le formulaire contient un espace pour des informations utiles sur les participantes et les participants. Cela permet aux hôtes de mieux se préparer à l'accueil des personnes. Le formulaire peut également inclure une autorisation de la participante ou du participant de transmettre ses coordonnées à la famille d'accueil afin que les deux parties puissent établir un premier contact avant l'échange.		
15.	Les jeunes sont préparés à l'échange et sensibilisés au thème de la diversité (par exemple dans le cadre d'une réunion d'organisation ou d'un atelier préparatoire).		
HÉBERGEMENT ET NOURRITURE			
16.	Le mode d'hébergement, les repas en commun, le programme et le temps libre favorisent l'interaction et la connaissance mutuelle entre les jeunes.		
17.	Dans le cas d'un hébergement en famille, les hôtes disposent des informations les plus importantes sur leurs invités (origines, habitudes alimentaires, intérêts, etc.).		
18.	Les repas sont basés sur les différents besoins des personnes participant à la rencontre (prise en compte des régimes et intolérances alimentaires, des aspects éthiques ainsi que des traditions culturelles et religieuses).		
PLANIFICATION ET MISE EN ŒUVRE DU PROJET			
19.	Les jeunes sont impliqués dans la préparation et la mise en œuvre du projet.		
20.	Le programme prévoit du temps pour une évaluation continue et l'expression de retours sur l'échange.		
21.	Le déroulement du programme permet aux participantes et aux participants de pratiquer leur religion (par exemple, prière ou participation à des services religieux). La communication à ce sujet se fait pendant la préparation et la mise en œuvre du projet.		
22.	Les personnes ayant besoin d'un accompagnement en raison d'un handicap peuvent participer.		
COMMUNICATION PENDANT LA PRÉPARATION ET MISE EN ŒUVRE DU PROJET			
23.	Un langage respectueux de la diversité et inclusif en termes de genre est utilisé (sans propos hostiles et exclusifs et, dans la mesure du possible, en intégrant les formes féminines).		
24.	Dans la communication avec les participantes et les participants, les informations sont transmises en langage simple/facile à lire (cf. www.easy-to-read.eu/fr/).		
25.	Chaque personne participant à la rencontre peut communiquer de la manière qu'elle préfère (la traduction ou l'interprétariat sont garanties et il est fait appel à des formes alternatives de communication).		
26.	Les animatrices et les animateurs de la rencontre offrent aux participantes et aux participants un espace de discussion et d'échange d'opinions; ils sont ouverts pour aborder divers sujets et n'imposent pas leur propre point de vue. Ils disposent aussi de connaissances de base sur l'animation de discussions et sur la résolution de conflits.		
CHOIX DES MÉTHODES			
27.	Les méthodes utilisées au cours du programme aident à découvrir, valoriser et apprécier la diversité des jeunes et renforcent leur conscience et leurs compétences interculturelles.		

28.	En soulignant la richesse et les avantages de la diversité, le projet renforce les points communs et les liens entre les jeunes de différents milieux.		
29.	Les principes du respect sont inclus dans le «contrat de groupe». Le contrat est écrit par et avec les participants adolescents au début de la rencontre.		
30.	Les méthodes proposées sont adaptées aux capacités cognitives, physiques et culturelles des participantes et participants et/ou offrent des formes alternatives de participation.		
31.	Le programme est adapté à l'âge, aux intérêts, aux besoins et aux attentes des participantes et participants.		
32.	Les méthodes permettent aux participantes et aux participants d'exprimer leur individualité de façon créative et ne reproduisent pas des modèles culturels ou sociaux généralisateurs basés sur des stéréotypes et des préjugés.		
33.	Les activités proposées dans le cadre du programme sont ouvertes à toutes les personnes intéressées, sans distinction de sexe.		
34.	Les discussions, les présentations et autres impliquent des représentantes et représentants de différents groupes (en tenant compte du sexe, de l'origine, des compétences, etc.).		
35.	La participation des jeunes aux différentes méthodes se fait sur une base volontaire.		
36.	Le travail en petits groupes est propice à la diversité et à la valorisation. Il n'exclut personne (par exemple en raison du niveau de compétence linguistique).		
37.	Une soirée des pays est soumise à une réflexion critique (la culture nationale n'est pas le seul/le plus important élément identitaire pour une personne) ou remplacée par d'autres méthodes créatives soulignant la diversité des jeunes (soirée des talents, talk show, soirée disco organisée par les participantes et les participants, etc.).		
38.	Les images utilisées pendant le programme ainsi que les autres outils visuels et médiatiques reflètent la diversité réelle du monde et ne se limitent pas aux concepts dictés par une majorité sociale.		

Le document original a été élaboré par l'Office germano-polonais pour la Jeunesse.

Auteurs: Magdalena Zatylna, Dominik Mosaiczuk

La version française de cette liste récapitulative était soutenu par Engagement Global avec les fonds du Ministère fédéral de la Coopération économique (BMZ) et de l'Office germano-polonais pour la Jeunesse (DPJW).